

Feuille de route

Pour le retour progressif de mon enfant à l'école le jeudi 14 mai 2020

Parmi les premières mesures de sortie de confinement, la réouverture progressive des écoles à partir du 12 mai a été annoncée par le gouvernement. Une telle décision doit s'appuyer sur un cadrage national et se décliner sur chaque territoire en fonction des mesures sanitaires à respecter.

L'organisation spécifique de votre école a été définie conjointement par l'équipe enseignante et la collectivité au regard des consignes strictes du protocole sanitaire afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Ce document vise à vous informer quant aux modalités définies pour le retour progressif en classe pour votre enfant mais aussi à vous accompagner dans les gestes essentiels à respecter pour ce retour.

*En tant que parents, vous avez un rôle **essentiel** à jouer.*

Le protocole sanitaire

Pour protéger vos enfants, vous protéger et protéger tous les personnels de l'école, tout le monde doit respecter les mesures sanitaires. Ces mesures portent sur tous les temps de prise en charge de l'enfant : temps scolaire et périscolaire, transport, accueil à l'école, garderie, classe, récréation, restauration....

Avant l'arrivée à l'école

Vous avez en tant que parents, **un rôle important** à jouer dans la mise en œuvre de ces mesures de protection :

- Il vous est demandé de prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école.
- En cas de symptômes ou de fièvre (elle ne doit pas dépasser 37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19.
- Les parents qui remettent leurs enfants à l'école, s'engagent à les remettre de façon assidue.
- Les parents doivent respecter les horaires, une fois l'heure passée personne ne pourra leur ouvrir et ils devront repartir avec leur enfant.

Règle 1 : Les gestes barrières

Plusieurs règles, mesures sanitaires sont mises en œuvre dans l'école :

Elles doivent être appliquées en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



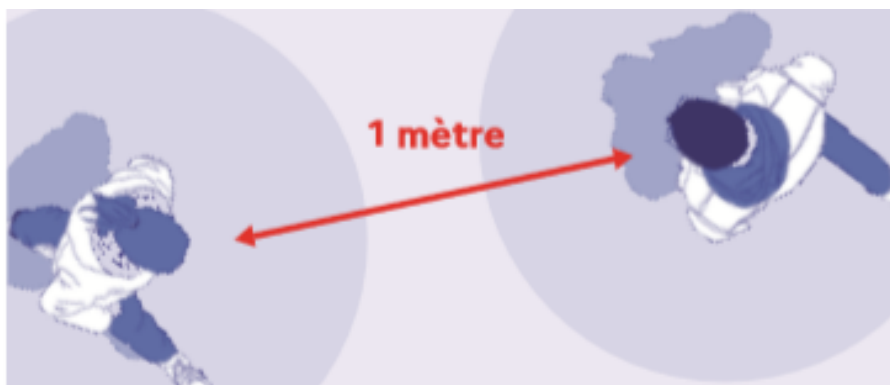
Règle 2 : Le lavage des mains

Le lavage des mains sera réalisé plusieurs fois par jour et à minima :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.



Règle 3 : La distanciation physique



Cette distance sera respectée dans tous les lieux de l'école : à l'entrée, dans la classe, dans les couloirs, à la cantine... Pour cela, nous avons aménagé tous les espaces dans l'école et positionné des marquages/ fléchages lorsque cela est nécessaire.

Règle 4 : Le port du masque

Le port du masque pour les enseignants et les personnels de l'école élémentaire n'est pas obligatoire si la distanciation est respectée.

Il est très compliqué à mettre en œuvre pour les plus jeunes. C'est pourquoi il n'est obligatoire qu'à partir du collège pour les élèves.

Cependant, si vous le souhaitez, vous pouvez fournir un masque à votre enfant (un toutes les 4 heures + deux en cas d'éternuements) à condition qu'il en fasse un bon usage.

Règle 5 : Le nettoyage des locaux

Des règles strictes de nettoyage doivent être appliquées.

Voici l'organisation définie pour l'école :

L'entretien des locaux est fait par la société de nettoyage Pro Impec dans le respect des normes sanitaires.

- un nettoyage normal sera fait avant le 14 mai puisque l'école n'a pas été occupée depuis le début du confinement, y compris le bureau de direction qui après ce nettoyage sera fermé à clé.
- le nettoyage après la reprise sera effectué en respectant les normes du protocole sanitaire avec un désinfectant respectant la norme virucide NF EN 14476. Chaque adulte sera muni de son spray personnalisé afin de désinfecter régulièrement les zones fréquemment touchées ...
- les tables et les chaises des enfants seront désinfectés une fois par jour, le soir après la garderie.
- les poubelles seront vidées tous les jours.

Le stock de

- savon liquide, de papier essuie-mains jetable, de produits désinfectants (école → mairie → Pro Impec),

- lingettes désinfectantes, flacons de solutions hydroalcoolique (10), masques pour les personnels (école → mairie),
- masques pour les enseignantes et les élèves isolés en cas de symptômes survenus sur le temps d'école (école → Inspection)

sera contrôlé quotidiennement pour éviter les manques qui provoqueraient inéluctablement la fermeture de l'école.

Les locaux seront aérés plusieurs fois par jour.

Protocole en cas de symptômes

L'élève sera isolé avec un masque dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Les gestes barrières seront respectés. En cas de doute, l'équipe contactera un personnel de santé de l'éducation nationale.

- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève, depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrières.

Le retour à l'école de mon enfant

A savoir

Nous vous demandons de prévoir

- Des mouchoirs, une bouteille d'eau au nom de votre enfant.
- De veiller à ce qu'il dispose de son matériel car il n'y aura pas de mise à disposition de matériel collectif dans le cadre du respect du protocole sanitaire

Organisations décidées (pour organiser les circulations, les flux et respecter les mesures sanitaires):

Le service de bus n'étant pas remis en fonction, les parents qui souhaitent bénéficier du service de garderie devront conduire l'enfant à la garderie de son école.

- Garderie à partir de 6h45 : les horaires restent identiques, la garderie se fera dans les classes respectives avec un agent dans chaque classe afin d'éviter les brassages de groupes. Le petit portillon restera ouvert afin d'éviter aux enfants de le toucher, chaque enfant lorsqu'il arrive, sonne pour prévenir l'agent installé dans la classe des CE2/CM1 qui a vue sur le petit portillon puis rejoint sa classe en suivant le tracé, l'agent prévient de suite par portable l'agent de la classe concernée qu'un élève arrive, celui-ci peut alors surveiller son arrivée dans la classe. Les enfants seront autorisés à emmener des jeux tels que corde à sauter, jeu de cartes, osselets, billes, des coloriages, des livres mais ne devront en aucun cas se les échanger.
- Accueil entre 8h35 et 8h45 : les enfants entreront par les 4 entrées possibles de l'école où ils seront accueillis par leur enseignante respective : les CM2 par le portail près du centre de loisirs, les CE1/CE2 par le petit portillon, les CE2/CM1 par le grand portail de l'école et les CP/CE1 par le portail de la cantine. Chaque parent pourra se garer sur les parkings respectifs des endroits cités, ils déposeront leur enfant sans sortir de leur voiture, l'enfant respectera le marquage au sol pour atteindre son enseignante à l'entrée de l'école. Chaque enseignant dirigera alors l'enfant vers sa classe un à un, toujours en suivant le balisage et sous ses yeux (elle aura vue sur les deux entrées : celle de

l'école et celle de sa classe), classe dont la porte sera ouverte avec un agent déjà présent (garderie dans les classes) pour l'accueillir et le diriger vers sa place (indiquée par une étiquette). Seule l'enseignante de la classe de CE1/CE2 se verra dans l'obligation d'attendre que tout son groupe soit arrivé (en positionnant les enfants sur les croix prévues à cet effet dans l'enceinte de l'école, permettant ainsi la distanciation) car de sa position au petit portillon, elle n'a pas de visuel sur la porte de sa classe.

- Le déjeuner : les deux services sont maintenus : 3 enfants par table en quinconce, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sur le premier service (2 agents), les autres dans la cour (un agent), ce qui fera 19 enfants en cantine contre 20 dans la cour puis l'inverse, les groupes classes ne seront pas mélangés : une classe sur les tables du fond, l'autre sur les tables de devant. Une désinfection des tables et chaises ainsi que des sanitaires aura lieu entre les deux services. Les deux premières semaines (2 jours sur la 1^{ère} et 2 jours sur la 2^{ème}), les enfants devront emmener leur pique-nique. Les parents veilleront à ce que la chaîne du froid ne soit pas rompue et à ne fournir que des aliments et des contenants que l'enfant peut manger et ouvrir seul. Par la suite le système de cantine reprendra comme habituellement avec ses deux services et son système de réservation, il faudra malgré tout que les parents continuent de donner des bouteilles d'eau à leurs enfants pour mieux individualiser les repas.

MÉMO ET BONNES PRATIQUES À DESTINATION DES PARENTS

Pour toute modification de votre situation ou demande de modification de la scolarisation de votre enfant, merci de prévenir l'école le plus tôt possible, et si possible le mercredi pour la semaine suivante.

**LES 4 GESTES POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES DU CORONAVIRUS**

- 

1
Se laver très régulièrement les mains
- 

2
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- 

3
Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- 

4
Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

 0 800 130 000 (appel gratuit)

- J'explique les **gestes barrières** à mon enfant et je lui apprends à se laver les mains correctement.
<https://youtu.be/zz3QE46YZ9c>
- Je lui fournis des **mouchoirs en papier**.
- Je lui fournis un masque si je le souhaite et je lui apprends à le manipuler.
- Je m'engage à **prendre la température** de mon enfant avant chaque départ pour l'école (la température ne doit pas dépasser 37,8°C).
- Je reste **joignable** toute la journée au cas où mon enfant présenterait des symptômes. Dans ce cas, je viens le chercher au plus vite.
- Je respecte strictement **les horaires** indiqués par l'école.
- **Lorsque je dépose mon enfant à l'école :**
 - je dépose mon enfant au point d'accueil indiqué,
 - je ne pénètre pas dans l'enceinte scolaire,

Comment bien se laver les mains ?



1
Paume contre
paume



2
Le dos des mains



3
Entre les doigts



4
Le dessus
des doigts



5
Les pouces



6
Le bout
des doigts
et les ongles

- je respecte les règles de distanciation sociale et je les fais respecter à mon enfant aux abords de l'école.
- Je respecte exactement les **mêmes règles lorsque je récupère mon enfant.**
- **Je préviens l'école si** mon enfant ou moi-même présentons des symptômes ou avons été en contact avec une personne porteuse du virus et j'attends le délai de 15 jours avant de revenir à l'école.